

# Les outils mis en place par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

La Région est l'autorité responsable de la formation professionnelle et de l'apprentissage en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Pour assurer ces missions la Région a créé le Service public régional de formation permanente et d'apprentissage.

Pour renforcer le volet formation qui est prévu par la loi créant les Emplois d'avenir, la Région a décidé de mettre à disposition les outils de son Service public régional de formation permanente et d'apprentissage<sup>1</sup>.

## Le Service public régional de formation permanente et d'apprentissage prend appui sur les dispositifs suivants :

✓ Les espaces territoriaux d'accès aux premiers savoirs (ETAPS), si une remise à niveau est nécessaire avant l'entrée en formation qualifiante

Liste des ETAPS par département disponible dans le document « Service public régional de formation permanente et d'apprentissage » - Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, page 57

✓ Le réseau de 72 Centres de formation d'apprentis (CFA). Répartis sur tout le territoire régional, ils sont mis à contribution pour élaborer avec vous un parcours de formation qualifiante

Trouver un CFA

[http://www.regionpaca.fr/education/recherche-lycees-et-cfa.html?no\\_cache=1](http://www.regionpaca.fr/education/recherche-lycees-et-cfa.html?no_cache=1)

✓ Les formations qualifiantes dispensées par près de 200 organismes de formation agréés partenaires de la Région ; l'ensemble de l'offre de formation des métiers du sanitaire et du travail social (exemple aide médicopsychologique, auxiliaire de vie sociale, éducateur de jeunes enfants...) dispensée dans près de 70 établissements de formation de ces secteurs agréés par la Région

<http://www.regionpaca.fr/formation/formations-sanitaires-et-sociales/>

✓ De manière complémentaire, l'offre de formation proposée dans le cadre de la mise en œuvre des fonds IRIS (Intervention Régionale pour l'Investissement Social) en partenariat avec les OPCA (par exemple Uniformation dans le secteur de l'économie sociale)

✓ La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a mis en place un numéro vert 0 800 600 007 (appel gratuit depuis un poste fixe), des spécialistes vous répondent du lundi au jeudi de 9 h à 17 h et le vendredi de 13 h à 17 h

Une application webmobile : [www.orientationpaca.mobi](http://www.orientationpaca.mobi)

En savoir plus

L'offre de formation régionale : [www.formationpaca.fr](http://www.formationpaca.fr)

Pour en savoir plus sur les métiers, l'emploi et la formation en région : [www.emploiformationpaca.org](http://www.emploiformationpaca.org)

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur